



Plafonds de ressources et loyers au m² du secteur locatif social en 2020

Plafonds de ressources en fonction des catégories de ménages en euros

 FOYER	Secteur locatif social			
	Prêt locatif aidé d'intégration PLAI	Prêt locatif à usage social PLUS	Prêt locatif social PLS	Prêt locatif intermédiaire PLI
 Une personne	13 207 €	24 006 €	31 208 €	42 698 €
 Deux personnes (hors jeune ménage (1))	21 527 €	35 877 €	46 640 €	63 814 €
 Trois personnes ou 1 personne seule avec 1 personne à charge ou 2 personnes dont 1 titulaire de la carte mobilité inclusion invalidité ou jeune ménage	28 218 €	47 031 €	61 140 €	76 709 €
 Quatre personnes ou 1 personne seule avec 2 personnes à charge ou 3 personnes dont 1 titulaire de la carte mobilité inclusion invalidité	30 887 €	56 152 €	72 998 €	91 883 €
 Cinq personnes ou 1 personne seule avec 3 personnes à charge ou 4 personnes dont 1 titulaire de la carte mobilité inclusion invalidité	36 743 €	66 809 €	86 852 €	108 772 €
 Six personnes ou 1 personne seule avec 4 personnes à charge ou 5 personnes dont 1 titulaire de la carte mobilité inclusion invalidité	41 349 €	75 177 €	97 730 €	122 402 €
Par personne supplémentaire	+ 4 607 €	+ 8 377 €	+ 10 890 €	+ 13 639 €
Loyer en euros / m ² de surface utile	6,18 € / m ²	6,94 € / m ²	13,54 € / m ²	> 15 € / m ²

(1) Le jeune ménage s'entend comme le couple marié dont la somme des âges est au plus égale à 55 ans.